

## Études d'histoire religieuse



Marie-Aimée Cliche, *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*, Montréal, Éditions du Boréal, 2011, 274 p.

Denyse Baillargeon

Volume 78, Number 2, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1013048ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1013048ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

### ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Baillargeon, D. (2012). Review of [Marie-Aimée Cliche, *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*, Montréal, Éditions du Boréal, 2011, 274 p.] *Études d'histoire religieuse*, 78(2), 107–109.  
<https://doi.org/10.7202/1013048ar>

Tous droits réservés © Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

son genre, et par-delà des éléments soulevés plus haut, l'ouvrage couvre très bien le thème de l'*école d'antan*. Il est bien écrit et offre un panorama de qualité. Les enseignants du primaire et du secondaire, les étudiants qui font une recherche sur ce sujet, les amateurs de belles photos d'autrefois et les nostalgiques sauront y trouver leur compte.

Dominique Laperle,  
Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie et  
Université du Québec à Montréal

Marie-Aimée Cliche, *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*, Montréal, Éditions du Boréal, 2011, 274 p.

Dans cet ouvrage qui constitue en quelque sorte une suite de son précédent livre *Maltraiter ou punir ? La violence contre les enfants dans les familles québécoises, 1850-1969* (Montréal, Boréal, 2007), Marie-Aimée Cliche nous entraîne dans l'univers quelque peu lugubre des drames familiaux ou personnels qui ont débouché sur l'assassinat d'enfants par leurs parents biologiques ou substituts. Traversant presque deux siècles d'histoire, son étude des filicides, – terme qu'elle adopte à la suite de Philip Resnick pour désigner le meurtre d'un enfant de plus d'un jour par sa mère ou son père et qui se distingue des infanticides ou néonaticides, crime commis contre les nouveau-nés de moins de 24 heures généralement par les femmes –, cherche essentiellement à cerner l'évolution du phénomène, de la jurisprudence et, plus généralement, des réactions de la société québécoise en s'appuyant sur les archives judiciaires et les journaux (p. 13). Cette perspective diachronique, qui tient compte des changements dans les lois criminelles, des découvertes de la psychiatrie et de la médecine légale et des transformations dans la conception de l'enfance, lui permet de dégager quatre périodes qui font l'objet d'autant de chapitres : celle qui s'étend de 1775 à 1875, alors que le filicide semble complètement ignoré des autorités médicales et judiciaires et de la société ; les années 1875-1920 qui correspondent à la découverte des « enfants martyrs », tant en Europe qu'en Amérique ; les 25 années qui suivent le procès des parents de la petite Aurore Gagnon, entraînant une vague de dénonciations, et enfin, la période 1946-1965 qui mène à la découverte du syndrome des enfants battus, ce qui débouchera, après 1965, sur une conscience plus aiguë de la nécessité de les protéger. Le tout est précédé d'un chapitre liminaire qui dresse un portrait d'ensemble des filicides répertoriés (140 cas au total impliquant 157 parents ou substituts parentaux), de leur répartition dans le temps et selon le sexe des meurtriers et des principales causes de ces crimes, qu'ils soient ou non intentionnels.

Les quatre chapitres qui composent le cœur de l'ouvrage sont structurés en deux temps : tout d'abord, l'auteure s'attarde aux discours des experts, principalement les médecins – aliénistes puis psychiatres, légistes et pédiatres –, qui tentent d'expliquer et surtout de catégoriser les comportements des parents assassins, avant d'examiner les lois et la place qu'elles font aux théories des psychiatres. S'ensuivent des études de cas, dont certains sont survenus en Ontario ou ailleurs, qui permettent d'illustrer les différentes motivations des parents qui tuent leurs enfants à chaque époque. Quand les dossiers judiciaires ont été préservés, l'analyse de ces causes permet également de voir comment les connaissances de la psychiatrie ont été invoquées par les avocats et les différents experts appelés à témoigner en faveur des accusés et si leurs plaidoyers d'aliénation mentale ont été acceptés ou rejetés par les juges et les jurés.

Au final, Cliche démontre qu'il existe une certaine évolution dans les causes d'infanticide depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les morts d'enfants dues à la négligence provoquée par l'extrême pauvreté ayant à peu près disparu après 1945, tout comme les décès dus à l'exploitation sans limites de la force de travail des enfants. La fréquentation scolaire obligatoire aurait aussi permis de mieux dépister les cas de maltraitance des enfants âgés de plus de 6 ans, évitant ainsi nombre de décès. Par contre, les séparations conjugales auraient provoqué de plus en plus de meurtres d'enfants à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, généralement par leur père, ce qui expliquerait que les hommes deviennent alors (et jusqu'à aujourd'hui) plus nombreux que les femmes à commettre des filicides (qui dans ces cas sont souvent des familicides). Cliche conclut aussi que dans l'ensemble, les tribunaux ont imposé des peines plus sévères aux hommes qu'aux femmes, le crime de ces dernières étant plus facilement imputé à une maladie mentale qui leur valait un internement dans un institut psychiatrique plutôt que des sentences d'emprisonnement ou même de mort. Par contre, son étude montre aussi que les hommes pouvaient plus facilement échapper à la justice, les femmes, les autres enfants et le voisinage d'un père filicide pouvant hésiter à le dénoncer ou à témoigner contre lui en raison de son autorité de chef de famille et de son statut de pourvoyeur.

*Fous, ivres ou méchants ?* offre un bon panorama du filicide entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et la fin du XX<sup>e</sup> siècle, de ses causes et des réactions que ce type de crime a suscitées dans les milieux médicaux, judiciaires et dans la presse. L'auteure se montre prudente vis-à-vis les sources qu'elle utilise, notant par exemple que plusieurs meurtres d'enfants n'ont sans doute jamais été signalés à la justice et que leur augmentation au fil du temps s'explique en partie par de meilleures méthodes de détection en raison des avancées de la médecine, de la plus grande sensibilisation de la population envers le phénomène de la maltraitance chez les enfants et de l'arrivée des travailleurs

sociaux. Elle est aussi sensible à la question du genre quand vient le temps d'expliquer les motivations des parents filicides ou les sentences prononcées par les tribunaux, quoique cet aspect aurait pu bénéficier d'un traitement plus approfondi. On aurait aussi souhaité une meilleure intégration des différents éléments analysés, soit les discours des experts (médecins, hommes de loi), l'évolution de la conception de l'enfance et les cas de filicides. Ainsi, les pages consacrées à l'évolution de la pensée des spécialistes de la santé mentale qui examinent en détail leur entreprise de catégorisation des différentes affections suivant leurs symptômes tombent un peu à plat, car ces informations sont finalement assez peu mobilisées dans l'analyse des causes de filicides amenées devant les tribunaux ou discutées dans la presse et elles sont rarement reprises en conclusion de chapitre, ou alors très succinctement. Même si cela donne parfois l'impression que l'ouvrage oscille entre une analyse médico-légale et une analyse sociale du phénomène, il reste que cette étude pionnière doit être signalée pour son apport à l'histoire de l'enfance et des mentalités.

Denyse Baillargeon  
Département d'histoire  
Université de Montréal

Louis Rousseau (dir), *Le Québec après Bouchard-Taylor. Les identités religieuses de l'immigration*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, 393 p.

Cet ouvrage collectif dirigé par Louis Rousseau présente les résultats d'enquêtes de terrain menées pendant près de huit ans par des «religiologues» de l'Université du Québec à Montréal auprès de quatre groupes de croyants ayant récemment immigré au Québec. Le directeur de l'ouvrage situe les travaux présentés dans le contexte d'un Québec certes sécularisé, mais dans lequel «le religieux est [néanmoins] demeuré un fait social incontournable, souvent largement enfoui dans la mémoire identitaire plurielle de nos sociétés». La prémisse de la recherche est que «l'activité de l'axe religieux de la mémoire québécoise ne s'est jamais arrêtée malgré le silence convenu et général sur ce sujet devenu "hors scène" depuis des décennies. Ce travail subliminal se montre à l'occasion, et la prise de conscience graduelle d'une diversification nouvelle des groupes au sein de la société ne fait que rendre nécessaire la mise à plat de la place du facteur religieux dans le processus de recomposition identitaire qui se poursuit dans toutes les composantes de la population. Il met tout particulièrement en scène aujourd'hui les rapports entre la majorité d'ascendance canadienne-française (...) et de nouvelles populations immigrantes». Comme le signale Louis Rousseau, cette prémisse